

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N° 09 - Septembre 2017

AGENDA

CH LA CHARTREUSE

Directoire

- 6 octobre
- 3 novembre
- 1er décembre

CTE

- 16 octobre
- 18 décembre

CME

- 17 octobre
- 19 décembre

Conseil de Surveillance

- 18 octobre
- 20 décembre

CHSCT

- 8 décembre

GHT 21-52

- 6 octobre
COPIL Psychiatrie & santé mentale
- 10 octobre et 22 novembre
Comité stratégique GHT
- 18 octobre
COPIL stratégique parcours santé mentale
- 29 novembre
Comité des élus GHT
- 30 novembre
Conférence territoriale dialogue social GHT

MANIFESTATIONS

- 4 octobre
Inauguration
Porte Albert 1er en présence des élus

Editorial



Le système d'information des établissements de santé est au service du parcours de soins dont bénéficient les patients sur un territoire de santé. Pour nous c'est Dijon Métropole, la Côte d'Or et le Sud de la Haute Marne. Nous savons que le système d'information jouera un rôle très important dans la dynamique positive de notre projet médical partagé au sein du GHT 21-52.

La construction d'un système d'information dit «convergent» est un objectif partagé à un horizon de 4 à 5 ans. Elle nécessite au préalable une mobilisation des moyens financiers, ressources humaines et moyens

techniques, infrastructures, reprise de certaines données produites par les applicatifs que nous utilisons actuellement. Les besoins prioritaires, à court terme, porteront sur les filières de prise en charge prévues par le projet médical commun et nécessiteront de progresser dans :

- la gestion de l'identification des patients,
- l'accès à un socle minimal commun d'informations médicales (courriers, résultats, observations cliniques, imagerie...),
- la fourniture de solutions de mobilité et de communication inter-établissement (outils Web/visioconférence, télémédecine, objets connectés de santé...).

Le préalable incontournable de l'interopérabilité des systèmes d'information sur un territoire de santé est l'implémentation d'une plateforme de rapprochement d'identité permettant de créer un identifiant unique de territoire induit des serveurs d'identification et de localisation (SIL) des diffé-

rents établissements. Cette plateforme doit être complétée d'une démarche d'identification territoriale permettant de traiter notamment la problématique des « doublons ».

Mme BEURIAT, son équipe, et Mme CALVET, Responsable du Bureau des Entrées et du Bureau des Soins sans Consentement, travaillent sur toutes ces évolutions avec les équipes des autres établissements du GHT 21-52.

Elle prépare aussi avec le Docteur MAACH, Médecin responsable du DIM et le groupe projet du collège du système d'information les processus de décision qui vont nous conduire prochainement à faire évoluer notre dossier patient. Toutes ces actions visent à préparer un avenir positif et à inscrire le Centre Hospitalier La Chartreuse dans l'évolution numérique qui est une belle opportunité pour l'évolution de nos pratiques et la coordination des professionnels de santé sur un territoire.

**Le Directeur du Centre
Hospitalier La Chartreuse
Bruno MADELPUECH**

Cérémonie des médailles 2017

La cérémonie de remise des médailles du travail du CH La Chartreuse s'est déroulée le 12 septembre en présence de M. PIAN, Président du Conseil de Surveillance, le Dr MILLERET, Président de la CME.

Mme LORRIAUX, DRH, a retracé la carrière des médaillés [19 médailles du travail dont 6 argent (20 ans), 5 vermeil (30 ans) et 8 or (35 ans)], qui ont été chaleureusement applaudis par les participants à cette manifestation conviviale.



A suivre ... **Prochain Caf&Doc'** :

- 18 octobre : M. Jean-Loup MARTIN sur la Maison des Usagers

